

Déclaration de Monsieur Michel Rocard

Autor(en): **Rocard, Michel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **70 (1990)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Déclaration de Monsieur Michel Rocard

Premier Ministre

La première donnée des rapports entre la France et la Confédération helvétique est naturellement la proximité.

C'est le voisinage qui donne aux relations franco-helvétiques leur spécificité ; environ 100 000 Français franchissent quotidiennement la frontière à Genève, Vaud et Bâle. Nombreux sont les résidents français en Suisse et Suisses en France. La vie frontalière est, par conséquent, très intense et organisée par une série d'institutions originales (Commission franco-genevoise, Communauté de travail du Jura, Commission de Bâle...) qui renforcent le sentiment d'une appartenance commune.

Les relations économiques sont tout aussi étroites.

La Suisse est le huitième partenaire commercial de la France et le premier hors de la C.E.E. avec plus de 76 MdF de flux annuel d'échanges commerciaux. Le solde de ces échanges est pour la France son second excédent commercial mondial.

La France est le second client et le second fournisseur de la Suisse. Toutefois, la part française du marché suisse (11 %), légèrement supérieure à celle de l'Italie, reste trois fois moins importante que celle de la R.F.A. ; en effet, si les entreprises françaises sont actives en Suisse romande, elles ne sont pas encore suffisamment présentes en Suisse alémanique.

La coopération économique franco-suisse repose aussi sur d'importants investissements dans les deux sens.

Toutes les grandes entreprises françaises sont implantées en Suisse, et certaines de leurs filiales helvétiques ont une vocation internationale. Les investissements français sont anciens et concentrés dans les industries chimiques et pharmaceutiques.

La Suisse, présente en France dans l'immobilier et les services, l'est également dans l'industrie où les investissements helvétiques ont été réalisés de longue date, qu'il s'agisse de grands laboratoires pharmaceutiques ou de sociétés mondialement connues de produits alimentaires.

Contacts entre les personnes, échanges de produits et de services, les liens entre nos deux pays sont donc particulièrement denses. Nous pouvons, sur cette base très solide, faire ensemble des projets d'avenir.

Il nous faut multiplier les initiatives de partenariat industriel (TGV, réseau transalpin) associant les entreprises françaises et suisses dans des opérations communes.

Surtout, l'avenir des relations franco-suisse ne saurait être envisagé en dehors de leur contexte européen, plus que jamais en cette période de restructuration de l'Europe.

Les autorités françaises, pour lesquelles la constitution d'un espace économique européen entre pays de la C.E.E. et de l'A.E.L.E. est un objectif prioritaire, attachent donc la plus grande importance au dialogue avec la confédération helvétique.

Je suis convaincu que ces nouveaux rapprochements sont non seulement riches de potentialités économiques, mais déterminants pour la cohérence politique de l'Europe. ■